



# Réseau Sortir du nucléaire

## Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 22 au 30 novembre 2021

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !*

*Envoyez un mail vide à [rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org)*

### Les incidents

**Paluel : Une erreur de branchement découverte plus d'un an après  
Un dispositif important reste hors service plus de 12 mois : EDF sait-il vraiment ce qui fonctionne ou pas ?**

Le 23/11/2021

Selon les règles de l'Autorité de sûreté nucléaire, le verrouillage du circuit de contournement de la vapeur ne doit pas rester plus de 3 jours hors service. EDF l'a laissé ainsi plus d'une année. Et ne le savait même pas. De quoi questionner la maintenance et les vérifications faites par l'exploitant nucléaire.

[Lire notre article en ligne](#)

**Gravelines : EDF ferme par erreur le circuit qui permet de contrôler la puissance du réacteur 5  
Et met 6 jours à s'en rendre compte**

Le 26/11/2021

Le bore est ce qui permet de contrôler la réaction nucléaire. Selon les règles de l'Autorité de sûreté, le réacteur doit être arrêté si le système qui permet d'ajouter du bore dans le circuit primaire est en panne plus d'une heure. À Gravelines, le réacteur 5 a fonctionné 6 jours sans ce circuit.

[Lire notre article en ligne](#)

**Flamanville : Produit chimique injecté et précaution.s oubliée.s  
Erreur d'exploitation et détection tardive : EDF élude et minimise**

Le 26/11/2021

À Flamanville, EDF a injecté une substance dans le circuit primaire du réacteur 1 pour contrecarrer trop d'acidité, mais n'a pas appliqué toutes les mesures qui vont avec. L'industriel ne précise ni ce qu'il a oublié, ni pourquoi, ni quand il s'en est rendu compte. Encore moins les conséquences.

[Lire notre article en ligne](#)

**Cruas : La puissance du réacteur 2 mal surveillée depuis des années  
Critère de sûreté bafoué et prises de risques répétées**

Le 26/11/2021

Lors d'une intervention sur le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Cruas en septembre 2021, EDF réalise avoir commis une erreur en 2019. Depuis, la surveillance de la réaction nucléaire dans la cuve du réacteur a été à plusieurs reprises basée sur des calculs erronés.

[Lire notre article en ligne](#)

**Chooz : Protection anti-acide décollée et béton attaqué  
Un problème récurrent depuis des années**

Le 29/11/2021

L'acide utilisé pour traiter l'eau de refroidissement de la centrale nucléaire de Chooz a fortement attaqué le revêtement de protection. Au point d'aller ronger le béton sous-jacent qui fait office de barrière avec l'environnement. Le problème est récurrent depuis 2019 sur le site, mais EDF ne semble pas savoir comment le traiter.

[Lire notre article en ligne](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les actus d'EDF

### Blayais :

#### [Les essais soupapes, des essais bruyants](#)

Publié le 22/11/2021

Les techniciens de la centrale nucléaire du Blayais procéderont du 23 au 25 novembre à des contrôles périodiques de matériels sur l'unité de production n°2.

Mardi 23 et mercredi 24 novembre de 13h à 21h

Jeudi 25 novembre, de 13h à 17h

Ces essais portent notamment sur des soupapes du circuit secondaire, situées en salle des machines. L'ouverture de ces soupapes conduit à l'émission de panaches de vapeur d'eau non radioactive et occasionne des bruits pouvant être entendus aux alentours du site.

### Bugey :

#### [CLI publique le 9 décembre](#)

Publié le 29/11/2021

La prochaine réunion publique de la Commission Locale d'Information (CLI) se tiendra le jeudi 9 décembre à 18h au Centre International de Rencontres de Saint-Vulbas.

A cette occasion, Pierre Boyer, Directeur de la centrale, présentera les améliorations de sûreté mises en place dans le cadre du retour d'expérience de l'accident de Fukushima et l'installation ICEDA (Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés). Tous les riverains sont conviés à y participer. Aucune inscription préalable nécessaire.

La CLI a une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Elle est directement liée à l'existence d'une ou plusieurs installations nucléaires de base sur un périmètre donné (généralement un CNPE).

### Gravelines :

#### [Le 1er générateur de vapeur neuf introduit dans le bâtiment réacteur](#)

Publié le 26/11/2021

Les équipes de la centrale poursuivent le remplacement des 3 générateurs de vapeur (RGV) de l'unité de production N°6. Ce chantier d'envergure s'inscrit dans le cadre du Programme Industriel de Gravelines, visant à renforcer le niveau de sûreté nucléaire et de performance de nos unités de production. Le 1er générateur de vapeur neuf a été introduit dans le bâtiment réacteur et installé dans sa casemate (« son logement ») ce jeudi 25 novembre

Les générateurs de vapeur, au nombre de 3 par unité de production, sont des échangeurs de chaleur de 20 m de haut et 320 tonnes. Ils servent à produire la vapeur utilisée pour assurer la rotation de la turbine et la production d'électricité. Des contrôles de l'état des tubes (4460 tubes par GV) sont effectués régulièrement. Dès que le taux d'usure de ces tubes atteint un certain seuil, il est décidé de les remplacer pour des GV neufs, plus performants et résistants.

(...) Plus de 1 000 intervenants sont mobilisés sur ce chantier pour une durée approximative de 3 mois et un investissement d'environ 155 millions d'euros. (...)

Avant de placer les générateurs neufs, les trois générateurs de vapeur usés ont été sortis courant novembre du bâtiment réacteur. Après obturation de leurs ouvertures, les GV ont été entreposés dans un bâtiment spécifique entièrement bétonné, pour qu'aucune pollution de l'air, de l'eau ni du sol ne soit engendrée. Dans l'attente de leur recyclage par le biais d'une filière spécialisée.

### Gravelines info du 29 novembre 2021

Publié le 29/11/2021

[lettre d'information du 29 novembre 2021](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

## Les actus d'Orano et Framatome

### [SABRE : une nouvelle méthode d'extraction voit le jour](#)

30/11/2021

Début novembre 2021, Orano Canada et son partenaire Denison Mines ont annoncé la fin du programme d'essai sur cinq ans de SABRE, méthode d'extraction minière innovante que les ingénieurs Orano développent depuis dix ans. La méthode SABRE va bouleverser l'industrie en ouvrant de nouvelles perspectives pour l'extraction d'uranium au Canada.

(...) Malgré une teneur naturelle élevée (jusqu'à 15 %), les nouveaux gisements canadiens sont souvent de taille réduite et difficiles d'accès en raison de leur profondeur et des contraintes géologiques ou environnementales difficiles.

SABRE, cette méthode d'extraction innovante, développée par les ingénieurs d'Orano, a pour ambition de rendre beaucoup de ces gisements actuellement peu viables économiquement, accessibles dans un avenir très proche.

## Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

### CATTENOM

#### [Actualité de l'unité de production n°3](#)

Publié le 24/11/2021

Dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 novembre 2021, les équipes de la centrale de Cattenom ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°3, pour réaliser une intervention de maintenance sur une pompe du circuit primaire. L'unité de production n°2 est en arrêt programmé depuis le samedi 18 septembre. Les unités de production n°1 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

#### [Actualité de l'unité de production n°3](#)

Publié le 30/11/2021

L'unité de production n°3 a été reconnectée au réseau électrique national dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 novembre 2021. Elle avait été déconnectée du réseau le 23 novembre 2021, pour intervention de maintenance sur une pompe du circuit primaire. Les unités de production n°1 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. L'unité n°2 est à l'arrêt pour sa maintenance annuelle.

### DAMPIERRE

#### [Déconnexion de l'unité de production n°2](#)

Publié le 24/11/2021

Mardi 23 novembre à 21h40, l'unité de production n°2 a été déconnecté du réseau électrique national suite au **déclenchement de sa turbine**.

**Ce déclenchement fait suite à un dysfonctionnement apparu sur le système de régulation de l'alternateur**, situé dans la salle des machines (partie non-nucléaire des installations).

Les analyses sont en cours pour déterminer l'origine précise de cet aléa.

Les équipes de la centrale sont mobilisées pour réaliser les opérations nécessaires sur le matériel concerné qui permettront de reconnecter l'unité de production dans les meilleurs délais, en toute sûreté.

Les unités de production 1 et 3 sont à l'arrêt dans le cadre de leur maintenance programmée et l'unité de production n°4 est à l'arrêt pour une opération de maintenance sur une vanne située en salle des machines.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement.

#### [Actualité de l'unité de production n°2 de la centrale de Dampierre-en-Burly](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Publié le 24/11/2021

**Mercredi 24 novembre 2021** à 18H45, l'unité de production n°2 de la centrale de Dampierre-en-Burly a été **reconnectée** au réseau électrique national.

Elle avait été mise à l'arrêt mardi 23 novembre à 21h40, à la suite d'un dysfonctionnement apparu sur le système de régulation de l'alternateur, situé dans la salle des machines (partie non-nucléaire des installations). Les équipes de la centrale ont procédé au traitement du dysfonctionnement pour reconnecter l'unité de production au réseau électrique.

## [Actualité de l'unité de production n°4 de la centrale de Dampierre-en-Burly](#)

Publié le 29/11/2021

**Dimanche 28 novembre 2021** à 17h, l'unité de production n°4 de la centrale de Dampierre-en-Burly a été **reconnectée** au réseau électrique national.

Elle avait été mise à l'arrêt dimanche 21 novembre à 02h00 pour permettre aux équipes de réaliser une opération de maintenance sur une vanne située dans la partie non nucléaire des installations.

Cet arrêt n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement.

Les unités de production 1 et 3 sont à l'arrêt dans le cadre de leur maintenance programmée et l'unité de production n°2 est disponible sur le réseau électrique national.

*Rappel :*

Publié le 21 novembre 2021

Dimanche 21 novembre 2021 à 02H00, l'unité de production n°4 de la centrale de Dampierre-en-Burly a été déconnectée du réseau électrique national pour une opération de maintenance sur une vanne située dans la salle des machines (partie non nucléaire de l'installation) en raison d'un **défaut constaté le 20 novembre en début de soirée sur une vanne réglante du système d'évacuation de la vapeur du générateur de vapeur N°2.**

Dans le cadre de la surveillance de l'exploitation du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux des réacteurs nucléaires à eau sous pression, la tranche 4 de Dampierre a été mise à l'arrêt afin de procéder à la mise hors pression de l'équipement concerné pour réaliser les contrôles et les réparations nécessaires.

## **FLAMANVILLE**

### [Retour sur le réseau après une optimisation de la gestion du combustible sur l'unité de production n°1 de la centrale de Flamanville](#)

Publié le 25/11/2021

Samedi 20 novembre 2021, l'unité de production n°1 a été reconnectée au réseau électrique national.

Elle avait été déconnectée dans le samedi 23 octobre 2021 afin d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur. Cette optimisation du combustible est réalisée dans l'objectif d'être disponible pour fournir de l'électricité au pic de l'hiver.

L'unité de production n°2 continue à produire de l'électricité pour le réseau national.

## **Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages**

### **NOGENT**

#### [Arrêt pour maintenance et rechargement du combustible du réacteur 2](#)

ASN - Publié le 29/11/2021

Le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Nogent sur Seine a été arrêté pour maintenance et rechargement du combustible le 10 septembre 2021 pour être de nouveau couplé au réseau électrique le 3 novembre 2021.

(...)



# Réseau Sortir du nucléaire

Pendant cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a procédé à 3 journées d'inspection à caractère inopinée et à une journée d'inspection programmée. Ces inspections ont porté notamment sur les activités de résorption des écarts de conformité, la maintenance, la surveillance des prestataires, la radioprotection et la maîtrise de la conformité des installations et des référentiels d'exploitation.

**Quatre événements significatifs pour la sûreté**, en lien avec l'arrêt, ont été déclarés à l'ASN, dont deux classés au niveau 1 de l'échelle INES.

**Six événements relatifs à la radioprotection**, tous classés au niveau 0, ont également été déclarés par l'exploitant au cours de cet arrêt.

Publié le 01/10/2021 : [La porte du réacteur 2 mal fermée depuis un an](#) - La visite décennale un peu trop vite bouclée ?

Publié le 09/11/2021 : [Arrivée d'eau non autorisée et alarme en salle de commande](#) - Erreur passée inaperçue en plein redémarrage du réacteur 2

## Les consultations du public en cours

[Réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chooz : report de l'échéance d'une prescription technique adoptée après le premier réexamen périodique](#)

Consultation du 19/11/2021 au 04/12/2021

L'ASN soumet à la consultation du public sur son site internet un projet de décision modifiant l'échéance d'une prescription technique adoptée le 6 novembre 2018 après le premier réexamen périodique du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chooz.

[Valeurs limites de rejets dans l'environnement et prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 138 \(Orano CE- site du Tricastin\)](#)

Consultation du 15/11/2021 au 06/12/2021

Ateliers de maintenance, de traitement des effluents et de conditionnement de déchets (ex SOCATRI) Usine

Orano Chimie-Enrichissement a été autorisé, par décret du 19 février 2019 [3] à apporter les modifications suivantes à son installation :

- implantation d'un atelier de traitement des déchets, nommé « TRIDENT », en remplacement des actuels ateliers de traitement des déchets de l'installation et de la station de traitement des déchets (STD) de l'INBS ;
- augmentation de 5 % à 6 % de la teneur autorisée en isotope 235 de l'uranium mis en œuvre dans l'ensemble de l'INB 138, et jusqu'à 93,5 % dans certaines zones de l'atelier TRIDENT ;
- modification des limites de rejets autorisées ;
- exploitation de l'ensemble de l'atelier 64D dédié à l'assainissement, au traitement et à la maintenance de pièces en provenance de l'usine d'enrichissement ;
- diminution ou suppression des entreposages d'équipements ou de déchets.

Le principe d'adapter les limites et les conditions de rejets correspondants a alors été retenu. **Les décisions mises en consultation visent ainsi à mettre à jour les prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents de l'installation, ainsi que les modalités de surveillance de l'environnement**, actuellement réglementés par les décisions [1] et [2] du 16 juillet 2013.

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux au vu des conclusions du troisième réexamen périodique des réacteurs 1 et 2 \(INB n° 100\)](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux Réacteurs de 900 MWe



# Réseau Sortir du nucléaire

Le réexamen périodique comprend deux aspects : l'examen de conformité et la réévaluation de sûreté. Il permet d'une part d'examiner en profondeur la situation de l'installation afin de vérifier qu'elle respecte bien l'ensemble des règles qui lui sont applicables (examen de conformité) et, d'autre part, d'améliorer son niveau de sûreté au regard de l'expérience acquise au cours de l'exploitation, de l'évolution des connaissances et des règles applicables aux installations similaires (réévaluation de sûreté). Le réexamen périodique permet notamment de vérifier que les différents phénomènes de vieillissement des installations seront maîtrisés pendant une période minimale de dix années supplémentaires.

**Au vu de son analyse des bilans du troisième réexamen périodique des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.**

Aussi, en application de l'article L. 593-19 du code de l'environnement, l'ASN prévoit d'imposer, dans le projet de décision soumis à consultation du public, plusieurs prescriptions complémentaires à EDF.

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire de Gravelines au vu des conclusions des troisièmes réexamens périodiques du réacteur n° 2 et du réacteur n° 4](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Centrale nucléaire de Gravelines Réacteurs de 900 MWe

L'article L. 593-18 du code de l'environnement impose que l'exploitant d'une installation nucléaire de base réalise tous les dix ans un réexamen périodique de son installation, à l'issue duquel l'ASN prend position sur la poursuite du fonctionnement de l'installation.

Le réexamen périodique comprend deux aspects : l'examen de conformité et la réévaluation de sûreté. Il permet d'une part d'examiner en profondeur la situation de l'installation afin de vérifier qu'elle respecte bien l'ensemble des règles qui lui sont applicables (examen de conformité) et, d'autre part, d'améliorer son niveau de sûreté au regard de l'expérience acquise au cours de l'exploitation, de l'évolution des connaissances et des règles applicables aux installations similaires (réévaluation de sûreté). Le réexamen périodique permet notamment de vérifier que les différents phénomènes de vieillissement des installations seront maîtrisés pendant une période minimale de dix années supplémentaires.

**Au vu de son analyse des bilans des troisièmes réexamens périodiques des réacteurs n° 2 et n° 4 de la centrale nucléaire de Gravelines et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.**

Aussi, en application de l'article L. 593-19 du code de l'environnement, l'ASN prévoit d'imposer, dans le projet de décision soumis à consultation du public, plusieurs prescriptions complémentaires à EDF.

[Projet de décision fixant à la société Électricité de France \(EDF\) des prescriptions complémentaires applicables à la centrale nucléaire du Blayais au vu des conclusions du troisième réexamen périodique du réacteur 2, 3 et 4](#)

Consultation du 14/11/2021 au 06/12/2021

Centrale nucléaire du Blayais Réacteurs de 900 MWe

L'article L. 593-18 du code de l'environnement impose que l'exploitant d'une installation nucléaire de base réalise tous les dix ans un réexamen périodique de son installation, à l'issue duquel l'ASN prend position sur la poursuite du fonctionnement de l'installation.

Le réexamen périodique comprend deux aspects : l'examen de conformité et la réévaluation de sûreté. Il permet d'une part d'examiner en profondeur la situation de l'installation afin de vérifier qu'elle respecte bien l'ensemble des règles qui lui sont applicables (examen de conformité) et, d'autre part, d'améliorer son niveau de sûreté au regard de l'expérience acquise au cours de l'exploitation, de l'évolution des connaissances et des règles applicables aux installations similaires (réévaluation de



# Réseau Sortir du nucléaire

sûreté). Le réexamen périodique permet notamment de vérifier que les différents phénomènes de vieillissement des installations seront maîtrisés pendant une période minimale de dix années supplémentaires.

Au vu de son analyse des bilans du troisième réexamen périodique des réacteurs 2, 3 et 4 de la centrale nucléaire du Blayais et des contrôles réalisés, l'ASN considère qu'il est nécessaire d'encadrer la poursuite de leur fonctionnement par des prescriptions complémentaires visant à renforcer leur niveau de sûreté.

Aussi, en application de l'article L. 593-19 du code de l'environnement, l'ASN prévoit d'imposer, dans le projet de décision soumis à consultation du public, plusieurs prescriptions complémentaires à EDF.

## Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 18/11/2021

**Installation TU 5 et W** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
**Parcs uranifères du Tricastin** Entreposage de substances radioactives - Orano Cycle  
[« Transports de substances radioactives »](#)  
[INSSN-LYO-2021-0409.pdf \(PDF - 90.24 Ko \)](#)

Inspection du 17/11/2021

**Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3)** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle  
[Facteurs organisationnels et humains](#)  
[INSSN-CAE-2021-0146.pdf \(PDF - 112.38 Ko \)](#)

Inspection du 16/11/2021

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF  
[Maintenance et gestion des écarts lors de l'arrêt 4VP37](#)  
[INSSN-BDX-2021-0011.pdf \(PDF - 170.92 Ko \)](#)

Inspection du 10/11/2021

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF  
[Rejets de gaz hexafluorure de soufre \(SF6\)](#)  
[INSSN-CAE-2021-0201.pdf \(PDF - 118.64 Ko \)](#)

Inspection du 09/11/2021

**Réacteur à haut flux (RHF)** Réacteur de recherche - Institut Laue Langevin (ILL)  
[Suivi des engagements du réexamen périodique](#)  
[INSSN-LYO-021-0413.pdf \(PDF - 250.31 Ko \)](#)

Inspection du 04/11/2021

Centrale nucléaire de **Chooz B** Réacteurs de 1450 MWe - EDF  
[Equipements sous pression nucléaires](#)  
[INSSN-CHA-2021-0246.pdf \(PDF - 316.01 Ko \)](#)

Inspection du 04/11/2021

Centrale nucléaire de Cattenom Réacteurs de 1300 MWe - EDF  
[Inspection de chantier sur l'arrêt pour simple rechargement n°2](#)  
[INSSN-STR-2021-0843.pdf \(PDF - 248.32 Ko \)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 03/11/2021

Centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Agressions externes - séisme](#)

[INSSN-OLS-2021-0753.pdf \(PDF - 137.96 Ko \)](#)

Inspection du 02/11/2021

Centrale nucléaire de **Penly** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[E.2 – ESPN : Application de l'arrêté ministériel du 30 décembre 2015 modifié](#)

[INSSN-CAE-2021-0190.pdf \(PDF - 154.40 Ko \)](#)

Inspection du 27/10/2021

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Déchets](#)

[INSSN-CHA-2021-0280.pdf \(PDF - 353.57 Ko \)](#)

Inspection du 26/10/2021

**Centrale nucléaire des Ardennes** CNA D (**Chooz A**) Stockage en surface de substances radioactives - EDF

[Radioprotection, généralités et organisation](#)

[INSSN-CHA-2021-0289.pdf \(PDF - 338.81 Ko \)](#)

Inspection du 26/10/2021

**Orphée** Réacteur de recherche - CEA

[OPDEM, plan d'action du réexamen et points divers](#)

[INSSN-OLS-2021-0802.pdf \(PDF - 123.51 Ko \)](#)

Inspection du 22/10/2021

**Magasin central des matières fissiles (MCMF)** Dépôt de substances radioactives - CEA

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2021-0614.pdf \(PDF - 212.40 Ko \)](#)

Inspection du 21/10/2021 au 27/10/2021

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Suivi en service des ESPN soumis à l'arrêté du 10 novembre 1999 - Epreuve hydraulique du circuit primaire principal du réacteur 5](#)

[INSSN-LYO-2021-0528.pdf \(PDF - 512.16 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2021

**Installation TU 5 et W** Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Gestion des déchets](#)

[INSSN-LYO-2021-0370.pdf \(PDF - 411.60 Ko \)](#)

Inspection du 20/10/2021

Centrale nucléaire du **Tricastin** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Modifications réalisées avant la 4ème visite décennale du réacteur 3](#)

[INSSN-LYO-2021-0483.pdf \(PDF - 458.87 Ko \)](#)

Inspection du 14/10/2021

**Magenta** Réception et expédition de matières nucléaires - CEA

[Incendie](#)

[INSSN-MRS-2021-0634.pdf \(PDF - 325.33 Ko \)](#)



# Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 14/10/2021

**Chicade** Laboratoire de recherche et développement - CEA

[Réexamen](#)

[INSSN-MRS-2021-0945.pdf \(PDF - 377.79 Ko\)](#)

Inspection du 13/10/2021

**Réacteur Jules Horowitz** Réacteur de recherche - CEA

[Inspection générale](#)

[INSSN-MRS-2021-0638.pdf \(PDF - 314.20 Ko\)](#)

Inspection du 12/10/2021 au 13/10/2021

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Maîtrise des risques liés à l'incendie.](#)

[INSSN-CAE-2021-0206.pdf \(PDF - 217.20 Ko\)](#)

Inspection du 12/10/2021

**Laboratoire d'études et de fabrication expérimentales de combustible nucléaire (LEFCA)** Fabrication de substances radioactives - CEA

[Respect des prescriptions, demandes et engagements issus du réexamen 20](#)

[INSSN-MRS-2021-0626.pdf \(PDF - 331.93 Ko\)](#)

Inspection du 05/10/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Nouvelle stratégie de maintenance](#)

[INSSN-BDX-2021-0073.pdf \(PDF - 163.22 Ko\)](#)

Inspection du 22/09/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Confinement liquide de substances non radioactives](#)

[INSSN-BDX-2021-0079.pdf \(PDF - 170.04 Ko\)](#)

Inspection du 22/09/2021

**International**

[Contrôle de l'approvisionnement des matériels des centrales nucléaires. Inspection commune du MDEP. Fournisseur FAIRBANKS MORSE DEFENSE, Usine de Beloit, USA](#)

[INSSN-DCN-2021-0926.pdf \(PDF - 482.94 Ko\)](#)

Inspection du 20/09/2021 au 24/09/2021

Centrale nucléaire de **Cattenom** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection de revue - Management de la sûreté](#)

[INSSN-STR-2021-0818.pdf \(PDF - 553.20 Ko\)](#)

*Les principaux axes de progrès (...) portent sur la maîtrise du risque incendie, sur la gestion administrative des « dispositifs et moyens particuliers » et sur la robustesse du processus de gestion et traitement des écarts. Les inspecteurs ont par ailleurs relevé que des informations qui avaient été transmises à l'ASN dans le cadre du bilan de la visite décennale du réacteur n°3 étaient erronées, des actions restant à effectuer ayant été présentées comme soldées.*

Inspection du 20/09/2021

**International**



# Réseau Sortir du nucléaire

[Contrôle de l’approvisionnement des matériels des centrales nucléaires. Inspection du MDEP. Fournisseur FLOWSERVE, Usine de Raleigh, USA. INSSN-DCN-2021-0302.pdf \(PDF - 460.63 Ko \)](#)

## Les décisions de l’ASN

[Décision no CODEP-DRC-2021-030400](#) du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 21 novembre 2021 autorisant Orano Recyclage à **modifier de manière notable le référentiel de sûreté** de l’installation nucléaire de base no 151, dénommée **Melox**

[Décision n° CODEP-CAE-2021-051126](#) du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 22 novembre 2021 autorisant Orano Recyclage à **modifier de manière notable la ventilation de l’atelier d’entreposage des déchets solides** au sein de l’installation nucléaire de base n° 116, dénommée « **usine UP 3-A** »

[Décision n° CODEP-OLS-2021-052881](#) du Président de l’ASN du 10 novembre 2021 autorisant CIS bio international à **modifier de manière notable les modalités d’exploitation** autorisées de l’installation nucléaire de base n°29, dénommée **UPRA**

[Décision n° CODEP-OLS-2021-055806](#) du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 26 novembre 2021 autorisant l’**aménagement aux règles de suivi en service d’équipements sous pression nucléaires**, constitués par les **tuyauteries du système d’aspersion enceinte ultime (EASu) du réacteur n° 1** de la centrale nucléaire de **Chinon** (INB n° 107)

[Décision no CODEP-OLS-2021-055027](#) du Président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 26 novembre 2021 autorisant Électricité de France (EDF) à **modifier de manière notable le plan d’urgence interne** de la centrale nucléaire de **Chinon** (INB nos 94, 99, 107, 132, 133, 153 et 161)

[Décision n° CODEP-OLS-2021-055071](#) du Président de l’ASN du 26 novembre 2021 relative au projet de réalisation de **travaux et d’exploitation d’infrastructures de site associées à la réalisation d’opérations nécessaires au remplacement des coudes du circuit primaire du réacteur n° 2** de la centrale nucléaire de **Saint-Laurent-des-Eaux**

## Les avis de l’Autorité environnementale

*Oubli sur la newsletter du 10 au 21 novembre :*

[Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2021-2025](#) (format pdf - 1.6 Mo - 19/11/2021)

N°dossier Ae : 2021-96

Séance du 18 novembre 2021